

## L'AM94 : Un réseau renforcé des Maires au service des Maires



**Régis CHARBONNIER,**  
Président de l'AM94,  
Maire de Boissy-Saint-Léger

Ce mandat de Président de l'Association des Maires du Val-de-Marne s'achève et c'est avec plaisir que je vous en soumetts le bilan. Conçu et construit de manière collégiale, notre bilan est, à mon sens, positif. Cependant vous en jugerez par vous-même à la lecture de ces quelques pages.

L'Assemblée générale du 16 juin 2011 m'a confié le mandat de Président de notre association avec trois objectifs :

- **Former et informer ses membres et/ou leurs représentants désignés,**

c'est la perspective recherchée à travers des réunions de pilotage et une consultation continue des Maires. L'AM94 a sérieusement étendu sa mission de formation et d'information des élus. Le bilan quantitatif et qualitatif des réunions de formation est globalement très positif. Le détail des évaluations est porté à votre connaissance dans le rapport d'activité de l'année écoulée, cette lettre en fait état de manière synthétique.

- **Conforter le statut de l'AM94 de représentant et d'interlocuteur fédérateur des Maires**

est un objectif auquel nos instances et notre structure se sont rapidement attelées et auquel nous nous attachons en permanence. En témoigne le succès des réunions de mutualisation en partenariat avec le Conseil général sur les thèmes de la santé, de la gestion des réseaux, la création d'un groupe de travail « Éducation sur les espaces numériques de travail » dans les écoles du 1<sup>er</sup> degré en Val-de-Marne, ainsi que le travail important mené en matière de désignation de représentants des Maires dans toutes les instances représentatives. Enfin, l'AM94 s'est largement impliquée, et continuera de le faire.

- **Défendre l'intérêt des communes et des Maires du département,**

en témoigne à nouveau l'acuité de ses interventions et des partenariats noués et à venir sur les différents sujets abordés dans le respect de son objet social. L'expérience de la fonction de Président de l'AM94 m'a convaincu de la pertinence d'une association de cette nature. Elle doit fonctionner en s'appuyant sur la collégialité et le soutien de l'ensemble de ses membres : les Maires. L'AM94 se renforce et devient un interlocuteur précieux pour de nombreuses institutions, comme le montrent les réalisations de cette année. Je vous invite à les redécouvrir dans cette lettre d'information et vous en souhaite bonne lecture. Cher(e)s collègue(s) Maire(s) du Val-de-Marne, je vous invite à continuer le travail entrepris et exprime tous mes vœux de réussite à mon successeur.

### Et aussi...

**FOCUS**

- Mission de formation : un renforcement en 2011-2012
  - Mission d'information et défense de l'intérêt des Maires
- Pages 2-3

**ZOOM SUR**

- Perspectives 2012-2013
- Page 4

# Mission de formation : un renforcement en 2011-2012

## L'AM94 A CHOISI LE CONSEIL EN ARCHITECTURE URBANISME ET ENVIRONNEMENT COMME PARTENAIRE POUR LES ACTIONS SUIVANTES

• **MERCREDI 19 OCTOBRE 2011** : journée d'études à Grenoble – Démarche durable de la Ville et visite de son éco-quartier.



- **MERCREDI 7 FÉVRIER 2012** : Maisons des Arts de Créteil – « La ville intense ».
- **MARDI 15 MAI 2012** : Maison des Arts de Créteil – « Intensité et centralité(s) ».



## LES FORMATIONS DE L'AM94

### Financez vos projets grâce à l'Europe

• **VENDREDI 14 OCTOBRE 2011** : conçue pour valoriser le Maire comme acteur et codécideur des politiques européennes, cette formation a mis en évidence le fonctionnement des institutions européennes, la construction de sa législation et le rôle de l'Association des Maires de France dans cette construction. La seconde partie de la formation, conçue

de manière plus opérationnelle, s'est attachée à répondre aux interrogations des élus sur les fonds structurels européens. Ont été abordées les différences entre le Feder et le FSE, les conditions d'éligibilité et les montants dont peuvent bénéficier les collectivités en matière de Feder. Le fonctionnement du Programme opérationnel Feder (PO régional) a aussi été expliqué. Une série de sources d'information sur cette thématique a été mise à disposition des participants. Assurée par trois intervenants, le représentant du Préfet, le cabinet Welcome Europe et les services de l'AMF, la formation et son contenu ont été particulièrement appréciés des participants.

À NOTER : une évaluation qualitative et quantitative de chaque formation est disponible dans le rapport d'activité 2011-2012.

### Les clauses d'insertion sociale dans les marchés publics

• **JEUDI 8 MARS 2012** : conçue de manière à alterner une approche juridique des aspects sociaux dans les marchés publics avec l'étude successive de l'exigence de performance sociale et la question de l'insertion sociale dans les candidatures, conjointement à une approche plus concrète, celle de l'ingénierie de ces clauses d'insertion sociale. Cela a été l'occasion pour les élus de partager l'expérience concrète du Conseil général en ne perdant pas de vue les exigences juridiques de ces clauses. Pour information, le Conseil général propose une aide aux communes en matière d'ingénierie des clauses. En revanche, les communes en assurent le

suiti. Assurée par deux intervenants, Cyril COUPE, avocat associé au cabinet Goutal-Alibert, spécialiste des marchés publics et Catherine PAUL-HARDOUIN, déléguée générale à l'Emploi et à l'Insertion au Conseil général du Val-de-Marne, l'articulation des propos de la matinée a rencontré un franc succès auprès des participants – Maires, élus, cadres territoriaux.

### Urbanisme et justice

• **JEUDI 29 MARS 2012** : cette formation s'est articulée autour de la question de l'instruction des permis et des permis tacites, délivrés souvent du fait de la longueur de l'instruction, avant de dresser un panorama du contentieux pouvant découler de ladite instruction. Une large part de la séance a ensuite été consacrée à l'étude des recours abusifs contre les permis de construire, avec la mise en évidence des marges de manœuvre des Maires en la matière. Elle a été assurée par un intervenant, Philippe PEYNET, avocat associé au cabinet Goutal-Alibert, spécialiste des questions d'urbanisme et d'environnement. Les Maires, adjoints et cadres y ayant assisté se sont déclarés satisfaits de la forme et du contenu de cette matinée de formation.

### Le droit de l'environnement - la question des dépôts sauvages

• **MARDI 5 JUIN 2012** : à la demande de l'ensemble des Maires, la formation du 5 juin a été l'occasion de revenir sur la question du droit de l'environnement, et surtout de son volet dédié aux pouvoirs du Maire en matière de dépôts sauvages. Ils ont été évoqués sous l'angle juridique en rappelant les pouvoirs de police du Maire, ses limites, et les pouvoirs spéciaux du Maire en matière de dépôts sauvages. La Ville de Limeil-Brevannes, en la personne de son Maire, a fait état de son expérience dans la gestion des déchets accumulés sur sa commune par LGD, entreprise dont l'activité était classée ICPE. La formation a été assurée par un intervenant, Philippe PEYNET, avocat associé au cabinet Goutal-Alibert, spécialiste des questions d'urbanisme et d'environnement. Monsieur le Maire de Limeil-Brevannes a relaté l'historique et le traitement du dossier LGD.



## FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

Les instances de l'AM94 se sont réunies à plusieurs reprises :

- Trois réunions du Bureau de l'AM94 ont eu lieu depuis le 16 juin 2011 afin d'en fixer les orientations, et ce les vendredis 8 juillet, 30 septembre et 25 novembre. Le lundi 30 avril 2012, les deux instances (Bureau et Conseil d'administration) se sont consécutivement réunies.
- Le Conseil d'administration du 30 avril a approuvé à l'unanimité la proposition d'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de renouvellement, qui se tiendra le 22 juin 2012 à 15 h.
- Il est prévu que le Conseil d'administration soit réuni en amont de l'Assemblée générale.

# Mission d'information et défense de l'intérêt des Maires

## UNE INFORMATION À DESTINATION DES ADHÉRENTS

### Transmission d'information à l'ensemble des Maires

Le président transmet aux Maires les informations destinées à faciliter l'exercice de leurs missions. Les Maires reçoivent ainsi l'essentiel des notes, travaux et informations produits par l'Association des Maires de France.

### Journée d'études et d'information

Le 26 septembre 2011, les Maires du Val-de-Marne se sont rendus à la centrale de Nogent-sur-Seine pour une demi-journée d'étude et de sensibilisation. Très appréciée des Maires et des nombreux élus présents, cette demi-journée a pu voir le jour grâce au concours de la délégation territoriale du Val-de-Marne d'EDF.

### Les échanges d'expériences et de bonnes pratiques

À l'initiative du bureau de l'AM94 et de Pascale LUCIANI-BOYER, Maire-adjointe de St-Maur et vice-présidente de l'Association des Maires d'Ile-de-France (Amif) en charge des Nouvelles Technologies, un groupe de travail sur l'éducation et les nouvelles technologies dédié à la réflexion sur un Espace numérique de travail (ENT) dans les écoles du 1<sup>er</sup> degré du Val-de-Marne a été créé. Ce groupe s'est réuni le **mercredi 13 décembre 2011** à Boissy-Saint-Léger. Animé par Pascale LUCIANI-BOYER, Régis CHARBONNIER, Président de l'AM94, et Patrick Arceluz, conseiller NTIC du recteur d'Académie, il a posé les bases du travail conjoint de l'AM94 et de l'Amif. Une seconde réunion lui a succédé le **mardi 13 mars 2012** à St-Maur-des-Fossés.

Présidée conjointement par Pascale LUCIANI-BOYER et Régis CHARBONNIER, celle-ci a permis d'engager la réflexion sur le cahier des charges d'un ENT mutualisé. La prochaine réunion du groupe se tiendra le **mercredi 20 juin** à Villiers-sur-Marne, elle rendra compte des expériences et des évaluations existantes des Espaces numériques de travail dans les écoles du 1<sup>er</sup> degré en France, et recensera les attentes des Villes dans ce domaine.

## **LE PRÉSIDENT, REPRÉSENTANT ET DÉFENSEUR DE L'INTÉRÊT DES MAIRES ET DES COMMUNES DU VAL-DE-MARNE**

### **Les avis des instances de l'AM94 portés par le Président**

Le Conseil d'administration de l'AM94 s'est prononcé favorablement pour le versement de la totalité de l'aide d'insonorisation consentie par la Commission consultative d'aide aux riverains (CCAR) au Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges, et a interpellé les pouvoirs publics sur le rôle de la CCAR.



**Les actions de mutualisation d'information et de partage d'expériences** avec le Conseil général du Val-de-Marne, approuvées par les instances et portées par le Président de l'AM94 sur la santé et la gestion des réseaux. Une réunion conjointe sur la santé a été organisée le 22 mai 2012 à l'intention de toutes les villes du Val-de-Marne.

**La Commission pour l'avenir de l'aéroport d'Orly** – suivi des travaux par Jean-Claude GENDRONNEAU. Le représentant de l'AM94 a fait un point d'étapes à chaque réunion des instances de l'Association, au regard de l'avancement des réflexions de la Commission. Il a préparé un avis à soumettre à l'Assemblée générale des Maires du mois de juin 2012, afin de le transmettre à la Commission s'il est accepté.

### Le Président de l'AM94 représente les Maires du Val-de-Marne

• **JEUDI 20 OCTOBRE** : la réunion préparatoire de la Commission sur l'avenir de l'aéroport de Paris-Orly, installée par Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, s'est déroulée à l'Hôtel du Département. Lors de cette réunion, les Maires se sont entendus sur le mandat et la désignation du représentant des Maires au sein de cette commission qui reprend le vœu voté à l'unanimité par les conseillers généraux ; la mise en valeur du territoire par l'activité économique est adjointe au mandat, délivré à l'unanimité à Jean-Claude GENDRONNEAU, Maire de Santeny. Il a représenté les Maires dès le 26 octobre 2011 au sein de la Commission et a préparé un avis qui sera soumis au vote de l'Assemblée générale.

• **MARDI 22 AU JEUDI 24 NOVEMBRE 2011** : au Congrès des Maires de France, le Président de l'AM94 et l'Association ont reçu les Maires du Val-de-Marne sur le stand des Maires de France, le mercredi 13 novembre.

• **JEUDI 17 NOVEMBRE 2011** : le Président participe à la conférence de lancement du projet de construction du stade de rugby FFR. L'AM94 a récolté les soutiens des villes et des conseils municipaux du Val-de-Marne au projet.

• **MARDI 3 ET MERCREDI 4 AVRIL 2012** : présence de l'AM94 aux Assises de l'Association des Maires de l'Île-de-France. Cette édition du salon des Maires franciliens a été l'occasion pour le Président de l'AM94 d'inviter, aux côtés de l'Association ORBIVAL, les Maires du Val-de-Marne à un cocktail de soutien au tracé du métro automatique en Val-de-Marne et au projet de grand stade de rugby de la FFR « THIAIS-ORLY RUGBY ».

• **MARDI 17 AVRIL 2012** : le Président a participé à la présentation du site du projet de stade au staff de la Fédération française de rugby, et aux côtés des villes candidates et du CG94.

• **JEUDI 24 MAI 2012** : le Président a assisté à l'événement organisé par l'Agence de développement qui a réuni les soutiens, notamment économiques, au projet du stade « THIAIS-ORLY RUGBY ».



Assises de l'Amif : le Président du CG94, Christian Favier (à droite), et celui de l'AM94, Régis Charbonnier (à gauche), soutiennent le métro automatique et le grand stade de la FFR.

## Zoom sur

### Perspectives 2012-2013

**AM94 – CCIP 94** : préparation d'une demi-journée d'échanges sur le petit commerce en Val-de-Marne avec la CCI du 94.

**AM94 – Éco-Emballages** : rencontre prévue entre les Maires et Éco-Emballages. Elle sera l'occasion d'échanger sur les différentes façons d'intégrer le développement durable dans la gestion de la propreté d'une commune et d'aborder les moyens dont dispose le Maire pour valoriser cette offre de service auprès

de ses administrés. Le thème arrêté pour l'Île-de-France et le Val-de-Marne est celui de « propreté et espace public ».

**AM94 – Caue 94** : déplacement en France sur le thème de l'urbanisme et trois réunions de formation.

**AM94** : pérennisation du groupe de travail ENT dans les écoles du 1<sup>er</sup> degré en Val-de-Marne.

**NB** : pour information, les désignations d'élu(e)s recensés par l'AM94 sont accessibles dans l'espace adhérent du site internet de l'association, [www.am94.fr](http://www.am94.fr)